



EXTINCTION DES LAMPADAIRES

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro de Tout Aspach, nous expérimenterons, à partir du mois de juin, l'extinction de l'éclairage public sur la commune entre minuit et 5 heures du matin (voir copie de l'arrêté au verso). Cette mesure, outre les économies substantielles qu'elle va permettre de réaliser, soit environ 4 000 euros par an, va limiter naturellement la vitesse des véhicules sans nuire à la sécurité des habitants.



La réduction de la consommation et la diminution de la facture énergétique sont des buts importants mais l'extinction de l'éclairage public participe également de la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse pour la faune, la flore et les riverains. La qualité de la nuit a une influence directe sur le sommeil et la santé.

Plus d'infos : - un panneau explicatif sera mis en place dans le hall d'entrée de la Mairie et sera notamment visible le 26 mai à l'occasion des élections européennes.

- sur anpcen.fr

« Il est grand temps de rallumer les étoiles » (Guillaume Apollinaire)

JOB D'ÉTÉ

Nous recherchons une personne de plus de 18 ans, possédant le permis de conduire, pour assister les ouvriers communaux pendant le mois de juillet. Si vous êtes intéressé·e, merci de déposer votre candidature à la Mairie avant le 1er juin.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 26 mai nous élirons les 79 députés européens français. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Si vous souhaitez participer à la tenue du bureau de vote, merci de contacter la Mairie pour préciser la plage horaire qui vous intéresserait.

DÉGRADATION / VANDALISME

Le nouvel îlot central de l'entrée nord du village a été vandalisé dans la nuit du 14 au 15 avril. Les deux panneaux "flèche blanche sur fond bleu" ont été arrachés. Nous avons déposé plainte auprès de la gendarmerie d'Altkirch.

Le marquage est en jaune car le dispositif, repositionnable, est en test.

